

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal que le conseil municipal a établi, conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 tel que publié ci-après et qu'il a fixé à 20 h l'heure du début des séances ordinaires.

Les séances du conseil municipal auront lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 465, rue Taché, Saint-Pascal.

JANVIER

Lundi 13 janvier 2025

FÉVRIER

Lundi 3 février 2025

MARS

Lundi 3 mars 2025

AVRIL

Lundi 7 avril 2025

MAI

Lundi 5 mai 2025

JUIN

Lundi 2 juin 2025

JUILLET

Lundi 7 juillet 2025

AOÛT

Lundi 4 août 2025

SEPTEMBRE

Mardi 2 septembre 2025

OCTOBRE

Mercredi 1^{er} octobre 2025

NOVEMBRE

Lundi 10 novembre 2025

DÉCEMBRE

Lundi 1^{er} décembre 2025

Fait à Saint-Pascal, ce 4^e jour de décembre 2024.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA




Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans l'édition de la semaine du 9 décembre 2024 du journal Le Placoteux et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 9 décembre 2024.

Signé à Saint-Pascal, ce 9^e jour de décembre 2024.

La greffière,



Louise St-Pierre, avocate, OMA

